

PROCÈS-VERBAL
RÉUNION ORDINAIRE MENSUELLE
Le 11 janvier 2022, 19 h 30 – Ville de Saint-Quentin

PRÉSENCES : Nicole Somers, Maire
Bertrand LeClerc, Maire suppléant
Marc-André Levesque et Jean-François Martel, conseillers
Personnel administratif : Suzanne Coulombe, Directrice générale/Greffière
Assistance : 1

DÉLÉGATION : SERGENT JANSON

Sergent Janson est en réunion afin de présenter son rapport mensuel :

- Effectif des membres du détachement : 6 sur 7 – 85 % de présence policière
- Formation des recrues avec l'aide de Campbellton
- Opérations : 70 appels durant les Fêtes et barrage routier
- Covid-19 : vérifications quarantaine, rassemblement, rapportage en collaboration avec la Sécurité publique.

Sergent Janson quitte après remerciements du Conseil.

1. PRIÈRE

2. OUVERTURE DE LA RÉUNION À 19 H 36.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 2022-001

Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Bertrand LeClerc, que l'ordre du jour soit accepté avec le retrait de l'item 14 a. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊT

Le conseiller Levesque déclare un conflit d'intérêt à l'item 15 b.

5. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

a. Réunion ordinaire mensuelle du 14 décembre 2021

RÉSOLUTION 2022-002

Il est proposé par le conseiller Marc-André Levesque et appuyé du conseiller Bertrand LeClerc, que le procès-verbal de la réunion ordinaire mensuelle du 14 décembre 2021, soit adopté tel que présenté. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

b. Réunion extraordinaire du 20 décembre 2021

RÉSOLUTION 2022-003

Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Marc-André Levesque, que le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 20 décembre 2021, soit adopté tel que présenté. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

6. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

Aucunes.

7. FINANCES

a. Factures du mois de décembre 2021

RÉSOLUTION 2022-004

Il est proposé par le conseiller Bertrand LeClerc et appuyé du conseiller Jean-François Martel, que les factures du mois de décembre 2021 des comptes ci-dessous soient approuvées telles que présentées :

Compte général	166 048,79 \$	
Salaires décembre 2021	65 318,37 \$	
Compte eau et égouts	848 280,57 \$	
Total payé en décembre 2021	<u>1 079 647,73 \$</u>	ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

RÉSOLUTION 2022-005

Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Bertrand LeClerc, que le certificat de paiement à l'entrepreneur Lurette & Fils Ltée, relativement au projet de remplacement des conduites d'aqueduc et d'égouts de la rue Guimond, au montant de 171 917,43 \$ (retenue de 10 %), soit acquittée. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

b. Rapport mensuel

Les rapports budgétaires des comptes général et eau et égouts, réalisés le 15 décembre 2021, ont été remis préalablement au Conseil.

8. TRAVAUX PUBLICS

a. Rapport mensuel

Le rapport de M. Gilles Croussette, Directeur des travaux publics, est présenté, notamment :

- Nouvelle piscine municipale : demande de financement en cours ;
- Toiture CTAG :

RÉSOLUTION 2022-006

Il est proposé par le conseiller Bertrand LeClerc et appuyé du conseiller Marc-André Levesque, qu'un appel d'offres soit lancé en vue de l'achat de revêtement de toiture pour le Centre touristique de l'ancienne gare ainsi que la main d'œuvre pour son installation. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

- Mesures d'urgence – distribution de l'eau potable : Visites des installations de Saint-Quentin et de Kedgwick :
 - Cet item sera discuté à huis clos.

9. LOISIRS ET TOURISME

a. Rapport mensuel

Le rapport mensuel de Mme Céline Tercier, Directrice des loisirs et du tourisme, est présenté, notamment :

- Centre communautaire – Entente de location :

RÉSOLUTION 2022-007

Il est proposé par le conseiller Marc-André Levesque et appuyé du conseiller Jean-François Martel, que l'entente de location avec le Centre de ressources familiales pour parents, au Centre communautaire sis au 10, Place Patrick Jean, soit renouvelée pour une durée de 12 mois à partir du 1^{er} janvier 2022, aux mêmes taux et conditions tarifaires déjà établis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- CTAG – Entretien ménager :

RÉSOLUTION 2022-008

Il est proposé par le conseiller Bertrand LeClerc et appuyé du conseiller Marc-André Levesque, qu'un appel d'offres soit lancé en vue de l'entretien ménager au Centre touristique de l'ancienne gare pour une période de trois ans. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

- Demande en vue de la location de la cuisine au CTAG :
 - Cette requête ne reçoit pas l'assentiment du Conseil ;

- Piscine municipale – Achat d'articles :

RÉSOLUTION 2022-009

Il est proposé par le conseiller Bertrand LeClerc et appuyé du conseiller Jean-François Martel, que la soumission d'Aquam Spécialiste Aquatique Inc. (AQUAM) en vue de l'achat de divers articles pour la piscine municipale, au cout de 2 347,88 \$ plus taxe, soit acceptée. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

- AMINA – Projet de gymnase communautaire : Demande d'aide financière pour un projet de développement d'infrastructure communautaire :
 - Le Conseil recommande de vérifier au budget auprès de la Directrice des finances.

10. CORRESPONDANCE

- 1) L'Association canadienne des administrateurs municipaux (lettre de remerciements adressée à Mme Suzanne Coulombe, Directrice générale) ;
- 2) Michael Lewis, Prévôt des incendies, ministère de la Justice et de la Sécurité publique (Conseils COVID-19 – Janvier 2022) ;
- 3) Jason Thibault, Directeur et Sandra Aubut, Directrice adjointe de la Polyvalente A.J. Savoie (demande d'aide financière/50^e de l'établissement en 2022) :

RÉSOLUTION 2022-010

Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Marc-André Levesque, que la somme de 500 \$ soit accordée à la Polyvalente A. J. Savoie en vue des activités prévues dans le cadre de la célébration du 50^e anniversaire de l'école en 2022. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4) Yvon Godin, président de l'AFMNB (réponse au Livre blanc sur la réforme de la gouvernance locale) ;

5) Alain Bossé, président et chef des opérations, Groupe Savoie (requête relative au passage piétonnier et l'éclairage) :

- **Le Conseil recommande que cette requête soit étudiée par le conseil municipal de la nouvelle entité, suivant les élections municipales quadriennales en novembre 2022 ;**

6) Me J. André Daigle de Dieppe (facture pour service rendu) :

RÉSOLUTION 2022-011

Il est proposé par le conseiller Bertrand LeClerc et appuyé du conseiller Marc-André Levesque, que la facture de Me J. André Daigle de Dieppe en date du 5 janvier 2022 au cout de 1 121,25 \$ taxes comprises, pour service rendu, soit acquittée. Vote : 2 oui, 1 non. ADOPTÉE.

11. RAPPORTS DES COMITÉS ET REPRÉSENTATIONS DU CONSEIL

Les membres du Conseil présentent leur rapport des récentes réunions des comités internes/externes et activités, depuis la réunion ordinaire mensuelle du 14 décembre 2021. Les rapports des élus municipaux sont disponibles pour consultation dans le registre des rapports des comités et représentativités.

12. RECOMMANDATIONS SUITE AUX RÉUNIONS DE COMITÉS INTERNES ET EXTERNES

Aucunes.

13. RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE / GREFFIÈRE

La Directrice générale présente son rapport et commente quelques activités qui ont eu lieu depuis la réunion ordinaire du Conseil du 14 décembre 2021. Le rapport de la Directrice générale est disponible pour consultation dans le registre des rapports des comités et représentativités.

14. AFFAIRES NON TERMINÉES

Aucunes.

15. AFFAIRES NOUVELLES

Rencontre avec l'urbanisme

Le Conseil recommande que la rencontre prévue avec les membres de la Commission des services régionaux du Nord-Ouest (CSRNO) soit fixée durant la semaine du 21 février 2022 à 15 h en mode présentiel, et ce, en vue de discuter des services d'urbanisme dans la région.

(Le conseiller Levesque se retire de la réunion pour conflit d'intérêt)

Conteneurs/remorques – Arrêté de zonage

Suite à l'envoi d'ordres de se conformer par le service d'urbanisme de la CSRNO à 6 résidents et entreprises en dérogation avec l'arrêté de zonage, du délai prescrit de 14 jours et du fait que les propriétaires ne se soient toujours pas conformés, le Conseil recommande de faire parvenir une lettre à ces propriétaires afin d'aviser de se conformer au 1^{er} mars 2022. En ce qui concerne les propriétaires qui utilisent les remorques afin de répondre aux exigences reliées à la Covid-19, le Conseil recommande que des permis temporaires soient émis avec renouvellement aux 3 mois.

(Le conseiller Levesque revient en réunion)

16. AVIS DE MOTION

17. AUDITION DE PÉTITIONS, MÉMOIRES ET INTERVENTIONS AU CONSEIL

18. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION ORDINAIRE

La prochaine réunion ordinaire est prévue le mardi 8 février 2022 à 19 h 30.

Ouverture du huis clos

RÉSOLUTION 2022-012

Il est proposé par le conseiller Marc-André Levesque et appuyé du conseiller Jean-François Martel, que la réunion ordinaire mensuelle se poursuive à huis clos. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Fermeture du huis clos

RÉSOLUTION 2022-013

Il est proposé par le conseiller Bertrand LeClerc et appuyé du conseiller Jean-François Martel, que le huis clos prenne fin. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

RAPPORT DU HUIS CLOS ET RECOMMANDATIONS

TRAVAUX PUBLICS

- **Mesures d'urgence – distribution de l'eau potable :**

Le Conseil recommande que les visites des installations de distribution de l'eau potable à Saint-Quentin et à Kedgwick, soient envisagées dès que les mesures provinciales reliées à la COVID-19, soient desserrées.

AFFAIRES NOUVELLES

Comité du personnel

- **Offre d'emploi – poste de réceptionniste et technicien-ne comptable :**

Suite à l'offre d'emploi publiée du 15 novembre 2021 au 11 janvier 2022, cinq candidatures ont été reçues. Bien qu'aucune d'entre elles ne détiennent entièrement les qualifications exigées, le comité du personnel a recommandé deux candidates aux fins d'entrevues. Le Conseil municipal approuve cette recommandation et propose deux autres candidatures afin de compléter le processus de sélection en vue des entrevues à prévoir le plus tôt possible.

RÉSOLUTION 2022-014

Il est proposé par le conseiller Marc-André Levesque et appuyé du conseiller Jean-François Martel, que le rapport du huis clos soit accepté tel que présenté. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

19. LEVÉE DE LA RÉUNION

La séance est levée à 20 h 53.

Suzanne Coulombe, Directrice générale/Greffière

Nicole Somers, Maire